APPEL À CANDIDATURE

DEVENIR AGRICULTEUR·ICE VIA
L'ESPACE-TEST AGRICOLE D'ANDERLECHT

La Région et l'Europe investissent dans votre avenir ! • Het Gewest en Europa investeren in uw toekomst!

SOMMAIRE

I. Contexte général

1. C'est quoi un Espace-test agricole?

II. Tester son activité au sein de l'Espace-test agricole d'Anderlecht

1. Parcelles et équipements disponibles
2. Accompagnement au lancement d'activité

III. Conditions d'admission et modalités de sélection

1. Conditions d'admission sur l'Espace-test
2. Les porteur·euses de projet s'engagent à
3. Critères de sélection
4. Statut et structure d'accompagnement
5 . Nature du projet (individuel / collectif)
6. Démarches et dossier de candidature

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

Cet appel à candidature s'adresse aux personnes qui désirent se lancer dans le métier d'agriculteur·trice à titre professionnel en Région de Bruxelles-Capitale et qui souhaitent au préalable tester leur activité et acquérir des compétences supplémentaires au sein de l'Espace-test agricole d'Anderlecht.

À partir de janvier 2026, l'Espace-test pourra accueillir des nouveaux projets en <u>maraîchage</u>.

1. C'est quoi un Espace-test agricole?

Un Espace-test agricole (ETA) est un dispositif permettant à des porteur·euse·s de projet (PP) de tester leur activité professionnelle dans un cadre sécurisé. Pendant la période de test (trois années), les porteur·euse·s de projet ont accès à une parcelle, à des infrastructures et à des outils adaptés à leurs besoins afin de cultiver la terre et de vendre leur production.

II. TESTER SON ACTIVITÉ AU SEIN DE L'ESPACE TEST AGRICOLE D'ANDERLECHT

L'Espace-test agricole d'Anderlecht "Graines de paysans" a été lancé en 2016. Il est situé sur la vallée du Vogelzang (rue du Chant d'Oiseau 171 – métro Ceria).

1. Parcelles et équipements disponibles

<u>Parcelles et surfaces disponibles</u>

Maraîchage
La surface allouée aux porteur·euse·s de projet en test en maraîchage est de 15 à 30 ares (serres et chemins compris) en fonction des besoins, de l'expérience préalable, des capacités du (de la) porteur.euse de projet.

<u>Équipements disponibles</u>

- Outils : micro-tracteur et motoculteur avec fraise, tondeuse, herse rotative, charrue, buttoir ; pousse-pousse avec différents outils ; débroussailleuse ;
- Outillage de chantier
- Serre-tunnel : chaque porteur.euse de projet dispose d'une serre de ± 200 m^2 (26mx8m), elle comprend un accès à l'eau.

- Espace de stockage (espace collectif à partager avec les autres porteur·euse·s de projet présents sur l'Espace-test).
- Accès chambre froide et salle de lavage de légumes (espace collectif à partager avec les autres porteur·euse·s de projet présents sur l'Espace-test).
- Pépinière (espace collectif à partager).

2. Accompagnement au lancement d'activité

A. Accompagnement

Un accompagnement est organisé afin de soutenir le lancement d'activités et la viabilité, sur les différents aspects :

- technique
- viabilité et commercialisation
- financier et juridique (GEL, guichet d'économie sociale)
- recherche foncière (par Terre-en-Vue)
- hybridation des projets agricoles (animations, formations, etc)

B. Couveuses d'entreprise

Les candidat·e·s qui bénéficient des droits d'allocation de chômage ou d'un revenu d'intégration peuvent conserver leur statut (via la coopérative d'activités JobYourSelf). Par ce biais, ils pourront utiliser le numéro d'entreprise de la–coopérative d'activités afin de vendre leurs produits et effectuer leurs achats.

Attention : il est demandé aux candidat·e·s qui optent pour cette option de prendre un premier rendez-vous avec une couveuse avant la remise du dossier de candidature.

Contact JobYourself: +32 2 256 20 74 ; info@jobyourself.be

3. Durée du test et conditions de mise à disposition

La durée du test est **de trois ans.** Une convention d'une durée d'un an est signée en début d'année entre l'asbl Le Début des Haricots et le·la porteur·euse de projet, renouvelable.

Sont mis à disposition à le·la porteur·euse de projet :

- Les parcelles,
- Les équipements : serre, pépinière, espace de stockage, espace de lavage, chambre froide, atelier agricole.
- Les outils et les machines agricoles.

Sont à la charge du·de la porteur·euse de projet :

- L'achat des petits outils et les frais annuels variables : graines, terreau, plants, petits matériels – les PPs commandent leurs fournitures eux-mêmes. En fonction des projets et des porteurs, le montant de ces achats peut varier de 2.000 à 5.000 euros en année 1.

Charges :

- Les charges couvrent les frais de consommation d'eau, électricité et contribuent aux frais d'amortissement des outils et des infrastructures mises à disposition. C'est un montant annuel.

Maraîchage 15 ares	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Année 4**	**Année 5**
année	411 €	487 €	595 €	747 €	826 €
Maraîchage 25-30 ares	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Année 4**	**Année 5**
année	520€	628€	703€	844€	1.018€
Tisanerie 10 ares	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Année 4**	**Année 5**
année	223€	279€	334€	401€	468€
Production fleurs 15 ares	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Année 4**	**Année 5**
année	411€	455€	520€	585€	649€

III. CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

1. Conditions d'admission sur l'Espace-test

- ✔ Vouloir se tester professionnellement.
- ✔ Bénéficier d'une formation agricole et/ou d'une expérience probante dans le métier permettant d'être autonome sur le terrain.
- ✔ Avoir un statut légal permettant la commercialisation de ses produits (ou s'engager à avoir un premier statut dès les premières ventes).
- ✔ (le cas échéant) Avoir eu au minimum un premier rendez-vous avec une couveuse d'entreprise.

- ✔ Adéquation du projet aux possibilités de l'Espace-test agricole.
- ✔ Disposer de fonds personnels (entre 2.000 et 5.000 euros) pour les frais annuels de base: terreau, semences, plants, petit matériel, charges/consommations, etc
- ✔ S'engager à consacrer une journée par mois (maximum) à la participation à la gestion collective de l'Espace-test ainsi qu'aux activités de récolte des données (sur la viabilité).

2. Les porteur·euse·s de projet s'engagent à

- ✔ Valoriser et entretenir au mieux les parcelles et le matériel mis à disposition.
- ✔ Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique (le projet est certifié BIO depuis 2017).
- ✔ Commercialiser sa propre production en circuit court.
- ✔ Participer de manière constructive à la dynamique collective de l'Espace-test (chantiers collectifs, réunion bimestrielles entre l'équipe du Début des Haricots et les PPs, répartition des tâches, entraide, entretien des parties collectives (chemins, abords,...)).
- ✔ Participer activement à la récolte de données (résultats économiques, méthodes utilisées, calcul du temps de travail, analyse des problèmes rencontrés, réflexion sur l'évolution du modèle agricole développé, etc).

3. Critères de sélection

- ✔ Répondre aux conditions d'admission sur l'Espace-test (ci-dessus).
- ✔ Lancer une production agricole ayant comme but la production d'une nourriture de qualité accessible aux mangeurs bruxellois.
- ✔ Avoir participé à une des visites de l'Espace-test.
- ✔ Solidité, réalisme et avancement du projet : caractère professionnel, démarches réalisées, conscience de la réalité agricole et des différentes facettes du métier.
- ✔ Capacités de gestion de projet (administrative, financière, organisation du travail, communication, vente).
- ✔ Être autonome et déterminé à créer son activité professionnelle.
- ✔ Motivation à lancer son activité d'agriculteur/trice au sein de l'Espace-test (dynamique collective, participation à un projet de recherche-action).

4. Statut et structure d'accompagnement

Une attention particulière sera portée au statut des porteurs de projet (indépendant complet, indépendant complémentaire, salarié d'une structure tierce, couveuse d'entreprise, etc) afin garantir de lancer leur activité professionnelle de manière sécurisée.

A. Structure d'accompagnement

Ci-dessous une liste non exhaustive des structures d'accompagnement en région de Bruxelles-Capitale et d'adresses utiles.

Structure	Adresse
JobYourself	www.jyb.be
Crédal	https://www.credal.be
Guichet d'économie locale de Molenbeek	http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/je-vis/commerces-economie/autres-services-specialises-et-infos-utiles/guichet-d2019economie-locale-de-molenbeek-saint-jean-g-e-l-m
Guichet d'économie locale de Bruxelles-ville	http://www.dansaert.be/
Guichet d'économie locale de Schaerbeek	https://www.gelschaerbeek.com/
Guichet d'économie locale d'Anderlecht	http://www.euclides.be/fr/
Guichet d'économie locale de St Gilles/Village Partenaire	http://www.villagepartenaire.com/guichet-d-economie-locale/votre-accompagnement/
Groupe ONE	https://www.groupeone.be/
SMart	http://smartbe.be
SAW-B	http://www.saw-b.be
ILES asbl	http://www.iles.be/
UCM	https://www.ucm.be/
1819	https://1819.brussels/
Hub Brussels	https://hub.brussels/fr/
Bruxelles Economie et Emploi	http://werk-economie-emploi.brussels/fr/
Actiris	https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/
Coopcity	https://coopcity.be/

ATTENTION : En fonction du statut et de la structure d'accompagnement choisis, le porteur de projet devra remplir différentes étapes **AVANT** la soumission de son dossier de candidature au Début des Haricots. Si vous n'avez pas encore pris contact avec une de ces structures, veillez à ne pas laisser cela en dernière minute car cela prend du temps !

5 . Nature du projet (individuel / collectif)

A. Projet à vocation individuelle ou collective

Les projets individuels ou collectifs sont éligibles. En ce qui concerne les projets à vocation collective, une attention particulière sera donnée à la viabilité du modèle économique. Dans ce

cas, la·le·s candidat·e·s sont invité·e·s à donner plus d'informations sur la gouvernance et le fonctionnement du collectif.

B. Autres possibilités (dimension hybride).

L'Espace-test agricole est ouvert à l'accueil de projets hybrides (par « hybride » nous entendons un projet qui vise à créer une activité mêlant des activités de production et des activités de sensibilisation et/ou de promotion de pratiques agricoles durables). Toutefois, la production agricole doit rester le volet principal de l'activité économique.

Dans ce cas, la·le·s candidat·e·s devront expliquer dans leur dossier de candidature quelle sera l'articulation entre le volet purement productif et le volet pédagogique (descriptif des animations éventuelles, du public cible, du contenu et de la méthodologie pédagogique envisagées, ainsi que du réseau de partenaires déjà existant ou à contacter) avec un point d'attention sur le statut juridique envisagé et sur la pérennisation du projet à l'issu de la période de test.

6 . Commercialisation

L'Espace-test agricole travaille en collaboration avec les producteu·trice·s à la création de canaux de commercialisation collectifs (vente de légumes à la ferme, groupe Gasap, épiceries). Le.la nouveau·elle producteur·trice sera impliqué·e au sein de cette dynamique. La création de canaux commerciaux individuels est pour autant possible et vivement conseillée.

7 . Démarches et dossier de candidature

1. Visites, séances d'information et atelier préparatoire

La participation à une des visites <u>est obligatoire</u> et un des ateliers préparatoires est <u>vivement conseillée</u>. Pendant la visite, on montrera les espaces de production (1h30) , pendant la séance préparatoire (une demi-journée) on travaillera sur votre projet professionnel à l'aide de l'outil « Jeu de cartes BMC » une variante du « Model Business Canvas » adapté au lancement d'une activité agricole sur petite surface, visant à faire évoluer la maturité de votre projet.

Dates des visites (rue chant d'oiseaux 171, Anderlecht) :

- Mardi 23 septembre à 10h
- Mercredi 8 octobre à 14h
- Samedi 25 octobre à 10h
- Lundi 3 novembre à 14h

<u>Inscription obligatoire à l'adresse</u> : grainesdepaysans@haricots.org

Dates de la séance préparatoire (rue chant d'oiseaux 195, Anderlecht) :

- Mercredi 23 octobre à 10h

Inscription obligatoire à l'adresse : grainesdepaysans@haricots.org

Adresse Espace-test agricole : 171 et 195 rue chant d'oiseaux, 1070 Anderlecht, Métro ligne 5 arrêt Ceria ou Eddy Merckx

2. Remise des dossiers de candidature

Le dossier comprendra les documents suivants :

- CV (avec une attention particulière à votre expérience dans le domaine agricole).
- Dossier de candidature (canevas à compléter en annexe 1).
- Ébauche de plan de culture (types de cultures envisagées, quantités et période de l'année)
- Ébauche de plan financier et estimation du revenu pour années 1, 2 et 3 (canevas à compléter en Annexe 2).
- Annexes supplémentaires éventuelles (conseillé en cas de projet collectif et/ou hybride).

3. Date de remise des candidatures :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés uniquement par voie électronique au plus tard **pour lundi 24 novembre 2025 à midi à l'adresse email** grainesdepaysans@haricots.org

4. Entretiens

Les entretiens auront lieu **4 et 5 décembre 2025**

5. Calendrier

	DATE	HORAIRE	ADRESSE
Visites (obligatoires)	Mardi 23 septembre Mercredi 8 octobre Samedi 25 octobre Lundi 3 novembre	10h 14h 10h 14h	171 rue Chant d'oiseaux, 1070 Anderlecht, Métro ligne 5 arrêt Ceria
Séances préparatoires (vivement conseillées)	Mercredi 22 octobre	10h	195 rue Chant d'oiseaux, 1070 Anderlecht, Métro ligne 5 arrêt Ceria
Remise des candidatures	24 novembre	12h00	grainesdepaysans@haricots.org
Entretiens	4 et/ou 5 décembre	*À définir*	195 rue Chant d'oiseaux, 1070 Anderlecht, Métro ligne 5 arrêt Ceria

6. Personne de contact
Pour toute question relative à cet appel à candidature, contactez Emanuele Vitale de l'asbl Le Début des Haricots par email (emanuele@haricots.org) ou par téléphone (+32 476 62 61 95).

Annexes

Annexe 1 : Dossier de candidature
Annexe 2 : Ébauche de plan financier et estimation du revenu pour années 1, 2 et 3